

Liste pour la détermination des 'situations à risques plus élevés'

(= HSR ou 'High Safety Risk')



REMARQUES

- Ci-dessous, vous trouverez une liste non-limitative de cas possibles qui, selon le contexte et la situation spécifique, peuvent être des HSRs ou non. Ce ne sont donc que des lignes directrices qui sont mises à disposition de l'équipe projet afin de l'aider à identifier les situations à risque élevé. Par équipe projet, nous voulons dire : PL/PRC/CSR/MAC/Contractants/...
 - Chaque intervention dans l'environnement Elia comporte par définition des risques. Ce n'est donc pas l'objectif d'identifier toutes les situations à risque comme HSR, mais uniquement les situations avec un risque accru/élevé. Par exemple, une activité en dehors du business day-to-day (quotidien). Nous entendons par activité quotidienne (day-to-day) les activités récurrentes des contractants et pour lesquelles il a les certificats nécessaires.
 - L'objectif reste d'effectuer les travaux de la manière la plus sûre qui soit, p.ex. par des coupures de sécurité ou autres mesures de précaution, afin de réduire au maximum les travaux à haut risque. Des procédures de sécurité, comme la procédure visa, transfert de connaissance, ... restent d'application et ne font pas partie des HSRs.
 - Quelques exemples sont mis en gris.
- Les exemples d'interventions repris ci-dessous peuvent générer un risque élevé. L'équipe de projet doit évaluer si c'est effectivement le cas, en fonction de la situation et du contexte spécifique, et si par conséquent la méthodologie HSR doit être appliquée ou non :

DANGER D'ÉLECTROCUTION

- En cas de travaux à proximité directe de la tension ou (danger de passage possible) dans la zone DV :**
- Une grue positionnée entre deux travées HT : l'une encore sous tension et l'autre sans tension. La grue peut potentiellement manœuvrer dans la zone DV (SRA)
 - Conducteurs qui sont en parallèle avec d'autres conducteurs actifs sur une longue distance
- En cas de travaux sous tension**
- Pour la BT : Pour travaux sous tension, connecter un automate sur une barrette sous tension.
- En cas de tensions d'induction**
- Déconnexion des écrans de câbles HT : remplacement de la plaque de couplage dans les armoires des écrans manteau de type U-U vers O-U.
 - En général lors de déconnexion des terres

TRAVAUX D'EXCAVATION EXCEPTIONNELS

- Travaux de levage**
- D'après A.R. 'chantiers temporaires ou mobiles' à partir de 1,2m, mais profondeur prise en compte pour HSR = 1,4m (< 380 kV) et 1,8m (380 kV)
 - Manchonnage des câbles 70 kV (trous de jonction de > 2m de profondeur) (SRA)
 - Travaux de tranchée dans un sol spécifique (risque d'affaissement)
 - Exceptions possibles pour les travaux avec talus

DANGER PAR RAPPORT À LA HAUTEUR

- En cas de travaux de levage exceptionnels :**
- Grue exceptionnellement grande/lourde dans un poste haute tension
 - Problèmes potentiels d'accès dû à un transport différent
 - Problèmes potentiels de stabilité
 - A proximité de la tension
 - Une grue positionnée entre deux travées HT, duquel un est encore sous tension et l'autre hors tension. (SRA)
 - D'après A.R. 'chantiers temporaires ou mobiles' à partir de 5 m, mais limite prise en compte pour HSR = 10m (afin d'exclure les travaux quotidiens effectués dans des postes HT)
 - Remplacement d'une console d'un pylône près d'une ligne voisine. (SRA)
 - Le placement des supports standards, et la mise en place d'appareils HT dessus, ne font pas partie des HSR's
 - La livraison et l'enlèvement de grand matériel, p.ex. un transformateur. (SRA)

En cas de danger accru de chute de personnes et/ou d'objets

- Interventions au-dessus d'obstacles (canal, routes,...)
 - Tirage des conducteurs au-dessus d'une autre ligne HT (SRA)

EN CAS DE CO-ACTIVITÉ AU MÊME MOMENT & AU MÊME ENDROIT (OU ENDROIT PROCHE) QUI PEUT GÉNÉRER DES DANGERS SUPPLÉMENTAIRES

- En cas de tests par MAC et de travaux d'excavation à proximité d'une même travée haute tension de SF6 non-actif

TRAVAUX À PROXIMITÉ DE CONDUITES IMPORTANTES EN SERVICE, QUI PEUVENT S'AVÉRER DANGEREUX

- Par exemple, croisement avec des conduites Fluxys ou des conduites Eandis en service

TRAVAUX AVEC DES PRODUITS DANGEREUX

- Amiante
 - L'enlèvement d'une plaque d'amiante, utilisé pour étancher des trous en dessous d'une armoire BT, exécuté par un contractant TE. (Exception : si les travaux sont exécutés par une entreprise spécialisée, qui a les connaissances et l'expérience suffisante, et qui dispose des certificats nécessaires)
- Produits chimiques qui ne sont pas connus par l'utilisateur

TRAVAUX DANS DES SITUATIONS SPÉCIALES

- Travail de nuit
- Mauvaises conditions météorologiques
- Scénarios d'urgence
- Restitutions courtes
- Travaux chez des tiers (exemple : entreprises Seveso)
- Autres :
 - Travailler dans une cabine unigear à code orange
 - Travailler dans la cave d'une cabine GIS, avec extraction de SF6 non-actif